

Accès direct

OK | Chercher

OK

+ de critères

Accueil > La filière bois > Les forêts qui produisent > Les forêts qui produisent du bois en Martinique

Les forêts qui produisent

Les forêts qui produisent du bois en Martinique

Le bois est l'une des rares ressources naturelles de Martinique. Les peuplements artificiels de Mahogany Grandes feuilles (Acajou du Honduras), plantés au milieu du XXème siècle pour pallier la déforestation de l'île, forment aujourd'hui l'essentiel des zones de production en forêt publique. Le reste (90 %) est consacré à la protection des milieux.

Les plantations de mahogany (Acajou du Honduras)

La plus grande part des forêts publiques est dédiée au rôle de protection joué par ces milieux, qu'il s'agisse de la faune, de la flore, de la fonge, des paysages, des sols et de la qualité de l'eau.

Sur les 15.500 ha de forêts publiques gérées par l'ONF en Martinique, seuls 1.200 ha ont été aménagés pour la production de bois. Ces forêts de production représentent donc 10 % des forêts publiques, et 1,5 % de la surface de l'île.

Ces plantations sont susceptibles de fournir annuellement environ 5.500 m³ de bois, dont 50% de bois moyens et gros bois et 50% de petit bois (éclaircies).

Et la forêt privée ?

L'exploitation qui subsiste actuellement en forêt privée porte sur quelques plantations de mahogany, quelques essences indigènes (poirier), et la fabrication de charbon de...

Un patrimoine qui se cultive et s'enrichit



© ONF Martinique

Marquage d'un mahogany en vue de son exploitation

La gestion de ces peuplements en milieu tropical pose encore de nombreux défis, mais repose sur des bases scientifiques solides. Elle est le résultat du travail de plusieurs générations de forestiers qui depuis 70 ans plantent, soignent, cultivent, protègent et étudient ces majestueuses futaies.

Actuellement, partant de 550 plants ou semis naturels par hectare, on aboutit 50 ans plus tard, après quelques travaux sylvicoles, à 100 arbres/ha à exploiter. Il faut savoir que les premières plantations ont été faites à des densités bien supérieures (de l'ordre de 1.600 ha). Des normes de travaux précisent, en fonction de la fertilité du sol, la fréquence des coupes et le nombre d'arbres à enlever. L'accroissement des arbres et le volume exploitable à chaque âge sont donnés par des tables de production qui permettent de planifier les volumes mis en vente chaque année.

Plantés pour pallier la déforestation de l'île il y a 70 ans, les premiers peuplements étaient mono-spécifiques, plantés selon la méthode du « Taungya system » qui conciliait jardins-crêoles et plantation de mahogany.

Bien que le Mahogany n'ait pas d'effet néfaste sur le sol, les forestiers ont souhaité diversifier les espèces utilisées en reboisement. Après des années de recherche et d'essais, nous avons pu maîtriser la production et la plantation de plusieurs espèces autochtones de grande valeur ainsi que de quelques autres espèces introduites.

On aboutit ainsi à des mélanges de deux à quatre espèces, où le Mahogany a sa place en proportions variables. Ces nouvelles méthodes sylvicoles font aussi une place importante à la végétation naturelle, alliant une forte production de bois précieux à la conservation de la biodiversité.

Aujourd'hui, ces peuplements permettent de préserver et valoriser les essences locales. Dans les zones plus sèches du littoral, on trouve du poirier pays (*Tabebuia heterophylla*) qui bénéficie d'un programme d'amélioration génétique.

Deux espèces pour un même nom



© ONF Martinique

Grumes de mahogany sur parc de scierie

La Martinique connaissait le Mahogany à petites feuilles (*Swietenia mahagoni*) depuis le XVIIIe siècle. Espèce robuste originaire d'Espagne, cet arbre de forêt sèche fut d'abord planté en ornement autour des habitations. Il s'est ensuite répandu dans les forêts dégradées du sud de l'île, où il s'est naturalisé. Malgré son bois extraordinaire, il poussait trop lentement pour être utilisé dans les reboisements.

Lorsqu'il a fallu régénérer et enrichir les forêts dégradées du Nord, c'est vers le Mahogany à grandes feuilles (*Swietenia macrophylla*) que se sont tournés les forestiers. Très proche de l'espèce précédente, il se distingue néanmoins par ses feuilles et ses fruits beaucoup plus grands, son tronc plus droit et moins branchu.

Outre qu'il s'hybride spontanément et facilement avec le Mahogany à petites feuilles, il avait aussi l'avantage d'être facile à élever en pépinière et à planter, et sa croissance est rapide.

Enfin, la richesse des sols volcaniques jeunes lui convient parfaitement.

Les essentiels

- L'ONF
- Gestion durable
- Communes forestières
- En forêt de...
- Lire, voir, écouter

Loisirs nature

- Loisirs en forêt
- Retrouvance®
- Arboretum des Barres
- Espace Rambouillet
- Odyssée Verte®
- Chasse

Pour les pros

- Filière bois
- Produits et prestations de service
- ONF International
- Presse et médias
- Fournisseurs

En régions

- Alsace
- Aquitaine
- Auvergne
- Basse-Normandie
- Bourgogne
- Bretagne

Les thématiques

- ONF Energie Bois
- Projets européens
- Renecofor

- Centre
- Champagne-Ardenne
- Corse
- Franche-Comté
- Guadeloupe
- Guyane
- Haute-Normandie
- Ile-de-France
- Languedoc-Roussillon
- Limousin
- Lorraine
- **Martinique**
- Midi-Pyrénées
- Nord-Pas-de-Calais
- Pays-de-la-Loire
- Picardie
- Poitou-Charentes
- Provence-Alpes-Côte d'Azur
- La Réunion
- Rhône-Alpes

